

AVEC LE CHRIST, CHRÉTIENS DANS LA SOCIÉTÉ

Deuxième partie : la vie chrétienne en société

L'Homme est un être social.

Nous avons besoin les uns des autres pour vivre. Nous naissons dans une famille, avons besoin de plusieurs années pour atteindre peu à peu l'âge adulte. Chacun a sa place dans la société. C'est en elle que nous trouvons les complémentarités qui sont indispensables à notre épanouissement personnel. Chacun est au service des autres dans la société et chacun bénéficie des biens que la société peut lui offrir. Il s'agit du *bien commun*, il est multiforme : un milieu favorable à sa vie, la sécurité, la paix, le droit, la protection des plus faibles, les services de la santé et les infrastructures (écoles, hôpitaux, moyens de communications, associations, aides multiples pour les différents âges). En bonne théologie, Dieu lui-même est le bien commun et c'est lui qui appelle à la vie sociale harmonieuse pour tous.

La société est constituée des personnes, mais la personne reste première, elle n'est pas à sacrifier à la société, c'est la société qui là pour les personnes. Le bien commun fonde le bien-être des personnes appelées à la vie éternelle en Dieu.

Pourquoi l'Eglise a-t-elle élaboré une doctrine sociale ?

Parce qu'elle a reçu mission de conduire l'Homme vers sa réussite éternelle en Dieu et que la vie en société a une importance capitale pour que l'Homme avance dans de bonnes conditions vers sa réussite. L'Eglise est fondée à dire aux chrétiens comment bien organiser la société et comment bien y vivre. A cause de sa connaissance de l'Homme, elle peut même s'adresser à tous Homme. (Jean XXIII, Mater et Magistra, début)

L'Eglise est solidaire avec Dieu pour montrer aux hommes le chemin de la solidarité entre eux. L'Eglise rassemble l'humanité avec Dieu et les hommes entre eux. C'est pourquoi elle se veut proche de tous : riches, pauvres, jeunes, anciens, malades ou en bonne santé, ouverts à Dieu ou refusant Dieu.

Elle accomplit cette mission en montrant à l'Homme comment vivre en société. Elle précise le cadre de vie sociale qui, à une époque donnée, est celui qui correspond le mieux à la volonté de Dieu qui veut une vie digne pour tous favorisant leur vie sur terre en vue de leur salut éternel.

Tous les membres de l'Eglise, à la place où ils sont, contribuent à élaborer la bonne manière de vivre en société. Tous ont une responsabilité sociale et politique surtout dans une démocratie. A leur place, les responsables de l'Eglise (le Magistère) donnent leur contribution. A travers ses enseignements, le Magistère précise les exigences de l'amour pour que cet amour règne dans la société, pour qu'il favorise la paix sociale et internationale, qu'il illumine le domaine culturel, qu'il permette la croissance des peuples défavorisés et assure l'avenir de la planète par une conduite écologique.

Pour les temps récents, nous pouvons citer les enseignements suivants des papes, qui ont répondu aux exigences de leur temps :

- Léon XIII, *Rerum novarum*, 1891 (La situation nouvelle)

Cette lettre encyclique porte sur le droit de propriété (indispensable pour la dignité de la personne) ; sur le rejet de la lutte des classes ; sur les droits des plus démunis ; sur la dignité des pauvres ; sur le droit des ouvriers de fonder des associations professionnelles (syndicats).

- Pie XI, *Quadragesimo anno*, 1931 (La quarantième année)

Réclamant des salaires justes qui permettent de nourrir la famille ; rejetant la libre concurrence à outrance ; préconisant la subsidiarité (l'échelon supérieur ne doit pas s'arroger ce que l'échelon inférieur peut bien faire)

- Jean XXIII *Mater et Magistra*, 1961 (Mère et éducatrice)

Pacem in terris, 1963 (La paix sur terre)

La société a mission de répondre aux besoins des personnes, mais aussi de promouvoir leur dignité.

La préoccupation centrale de l'Église est de promouvoir la paix et les droits de l'Homme.

- Vatican II *Gaudium et spes*, 1965 (La joie et l'espérance)

Dignitatis Humanae, 1965 (La dignité humaine)

Le Concile ouvre un large dialogue avec la culture, l'économie et la société contemporaine pour l'inciter à tout ordonner en faveur de l'essor de la personne (Réponse à l'oppression des pays communistes).

L'Église reconnaît la liberté religieuse comme un droit qui prend sa source dans la dignité de la personne. Elle souhaite que cette liberté soit ancrée dans les constitutions des nations.

- Paul VI *Populorum progressio*, 1967 (Le développement des peuples)

Le pape invite à promouvoir le développement de tout l'homme et de tous les hommes. Il invite les peuples favorisés à aider au développement des moins favorisés par des accords internationaux.

- Jean-Paul II - 3 Lettres développent les enseignements du passé.

Dans l'encyclique pour le 100^{ème} anniversaire de *Rerum novarum*, après la chute du communisme, le pape met à l'honneur la démocratie et l'initiative individuelle, et dénonce les dangers du libéralisme économique

- Benoît XVI – *Caritas in veritate* (La charité dans la vérité)

Faisant référence à *Populorum progressio*, il analyse les différents aspects de la globalisation, en soulignant ses avantages et ses risques.

- François *Laudato si* (Que soit loué)

Le pape alerte sur le danger que l'humanité fait courir à notre Maison Commune, la terre. Il esquisse les conduites respectueuses de la dignité humaine pour la sauvegarde de la terre et le bien des générations futures.